



Vente d'une maison sans l'accord d'un enfant

Par **quercioli**, le **25/04/2010** à **12:44**

Bonjour,
je voulais savoir si ma mère a le droit de vendre sa maison sans l'accord d'un des deux enfants merci d'avance pour la reponse bien cordialement

Par **fif64**, le **26/04/2010** à **17:23**

Ca dépend si l'enfant en question est propriétaire ou pas.
Si l'enfant est propriétaire (par exemple, bien de communauté, puis décès du père), alors non, elle ne peut pas vendre sans l'accord de l'enfant.

Si l'enfant n'est pas propriétaire, oui elle peut.